




16^e COLLOQUE ANNUEL DE LES ARTS ET LA VILLE : UN ACCUEIL CHALEUREUX, DES DÉBATS STIMULANTS

 C'est sous l'accueil chaleureux de Francine Ruest-Jutras, mairesse de Drummondville, et avec la collaboration exceptionnelle de l'équipe municipale que s'est déroulé, du 24 au 26 septembre dernier, le 16^e colloque annuel de Les Arts et la Ville. Plus de 220 participants étaient réunis pour tenter de répondre à la question suivante : comment les municipalités peuvent-elles contribuer à ce que les arts, la culture et la créativité puissent devenir une dimension essentielle de la vie de chaque citoyen ?

Le texte qui suit expose les principaux constats émanant des échanges sur les thèmes de la gratuité et de l'accessibilité, de la pratique amateur et de la médiation artistique.

LA GRATUITÉ, UN GAGE D'ACCESSIBILITÉ ?

En matière de développement des publics et d'accessibilité aux arts et à la culture, il semble que les municipalités ne pourront se donner bonne conscience en s'appuyant seulement sur des activités gratuites offertes aux citoyens... La démocratisation et la démocratie culturelles sont des réalités plus complexes qui exigent d'autres actions.

Si la gratuité demeure une pratique applicable, il est important de savoir à qui cette mesure s'adresse et si le public concerné est susceptible de répondre à

son appel. Il faut cibler les segments de marché correspondant aux citoyens à plus faibles revenus et que l'on sait pouvoir atteindre. À cet effet, Yvon Laplante, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a expliqué que si un orchestre symphonique est trop impressionnant pour un néophyte ou qu'un individu n'a pas de vêtements adaptés pour une sortie dans une grande salle de spectacles, ce n'est pas un billet gratuit qui garantira sa présence. « La gratuité, lorsqu'elle n'est pas inscrite dans une démarche réelle de développement, voire même de développement social, a une portée très limitée et peut avoir des effets néfastes, puisqu'elle peut même contribuer à la diminution des revenus potentiels des artistes », a-t-il précisé.

M. Laplante a aussi présenté certains résultats d'une étude sur les non publics réalisée en collaboration avec la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières. D'une part, les personnes qui disent ne pas fréquenter les activités culturelles de toute nature ont un niveau de scolarité équivalent au primaire ou au secondaire complété. On constate également que le revenu familial est relativement bas chez les individus qui ne fréquentent pas les activités culturelles (moins de 29 000 \$ par année). Enfin, le premier référent culturel de ces personnes est, sans contredit, la télévision.

SUITE EN PAGE 3

Notre 16 ^e colloque annuel	1
Mot des coprésidents	4
Des honneurs bien mérités	7
Nouvelle gouvernance	7
Musées et tourisme culturel	8
Nouvelles ententes de développement culturel	9

Nouvelles publications	10
Rues principales : 16 ^e colloque	11
Les arts et la culture dans nos villages et nos régions	11
Rubrique des membres	13
La construction, c'est culturel	16
Brèves	19

LES ARTS ET LA VILLE

SES MEMBRES

VILLES

Acton Vale	Rimouski
Amos	Rouyn-Noranda
Blainville	Saguenay
Chambly	Sainte-Marie
Coaticook	Sainte-Thérèse
Drummondville	Saint-Georges
Gatineau	Saint-Hyacinthe
Granby	Saint-Jérôme
Lachute	Salaberry-de-
Laval	Valleyfield
Lévis	Shawinigan
Longueuil	Sherbrooke
Lorraine	Sorel-Tracy
Matane	Thetford-Mines
Mont-Laurier	Trois-Pistoles
Montréal	Trois-Rivières
Mont-Tremblant	Varenes
Otterburn Park	Victoriaville
Québec	

MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

MRC de Memphrémagog

- Austin	- Canton d'Orford
- Ayer's Cliff	- Canton de Potton
- Bolton-Est	- Saint-Benoît-du-Lac
- Eastman	- Sainte-Catherine-de-Hatley
- Hatley	- Saint-Étienne-de-Bolton
- Canton de Hatley	- Stanstead
- Magog	- Canton de Stanstead
- North Hatley	- Stukely-Sud
- Ogden	

MRC de La Haute-Côte-Nord

- Colombier	- Longue-Rive
- Forestville	- Sacré-Cœur
- Les Bergeronnes	- Sainte-Anne-de-Portneuf
- Les Escoumins	- Tadoussac

MEMBRES SUPPORTEURS

Jacques Alméras	Jean-Pierre Morin
Robert Bianchi	André Piette
Pierre Brunet	Hélène M. Stevens
Godefroy M. Cardinal	Georges Verney-Caron
Phyllis Lambert	Marie-Thérèse Wéra
Daniel Latouche	

ARTISTES	
Anne-Marie Alonzo	Claire Guillemette-Lamirande
Natalie Choquette	Claudette Hardy-Pilon
Raymond Cloutier	Roland Laroche
Tatiana Démidoff-Séguin	Louise Morin
Élise Dumais	

ASSOCIÉS

Jean-François Aubin	Marcel Junius
Paule Boutin	Pierre Laurence
Raymond Carrier	Pierre Morrisseau
Georges Comtois	Louis Poirier

ORGANISMES

ADICAM
Arrimage
Association des galeries d'art contemporain (AGAC)
Association des orchestres de jeunes du Québec inc. (AOJQ)
Association québécoise des comités culturels scolaires (AQCCS)
Association québécoise du loisir municipal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèques publiques du Québec (Les)
Centre de musique canadienne au Québec
Centre des arts contemporains du Québec à Montréal (CACQM)
Centre d'exposition l'Imagier inc.
Cirque du Soleil
CLD de La Miis
Conseil de la culture de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Conseil de la culture de l'Estrie
Conseil de la culture de l'Outaouais
Conseil de la culture de Lanaudière
Conseil de la culture et des communications des Laurentides
Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent
Conseil de la culture et des communications de la Mauricie
Conseil de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Conseil des arts de Montréal (CAM)
Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)
Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC)
Conseil québécois de la musique (CQM)
Conseil québécois de l'estampe (CQE)
Conseil québécois du théâtre (CQT)
Corporation de développement économique de Gatineau Culture Montréal
Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
Fernand Caron Inc.
Fondation J.A. Bombardier
Fondation Rues principales
Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke
Groupe-Conseil l'Entracte inc.
Jeunesses musicales du Canada (JMC)
Le Groupe DBSF
LES ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES UNIS DE MONTRÉAL
Maison de la culture de Gatineau
Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke
Opéra de Montréal
Ordre des architectes du Québec (OAQ)
Ordre des Urbanistes du Québec (OUQ)
Promotion de l'Art et de la Culture de la Capitale (PACC)
Québec Drama Federation (QDF)
Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)
Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ)
Regroupement des CRSBP du Québec inc.
Regroupement québécois de la danse (RQD)
RIDEAU
RuesÉcure
Salon du livre de l'Outaouais inc.
Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal (SDAMR)
Société des directeurs des musées montréalais
Société des musées québécois (SMQ)
Table culturelle de la Vallée du Richelieu
Théâtre Les Amis de Chiffon
Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ)
TOHU la Cité des arts du cirque
Union des artistes (UDA)
Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ)
VarennArt

LES ARTS ET LA VILLE

SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lise Bissonnette

Coprésidente Art
Présidente-directrice générale,
Bibliothèque nationale du Québec

Jean Perrault

Coprésident Ville
Maire
Ville de Sherbrooke

Anne-Marie Alonzo

Écrivaine
Jean-Claude Beauchemin
Maire
Ville de Rouyn-Noranda

Robert Bianchi

architecte,
Archipole

Michel Choquette

Directeur, Service de la culture,
Ville de Québec

Jacques Cleary

Consultant, Affaires culturelles

Lynda Cloutier

Membre du Comité exécutif,
Ville de Québec

Raymond Cloutier

comédien,
Union des Artistes

Florent Cousineau

Artiste en arts visuels

Marc Croteau

Directeur des politiques
Union des municipalités du Québec

Michel de la Durantaye

Professeur-chercheur
Université du Québec à Trois-Rivières

Élie Fallu

Maire
Ville de Sainte-Thérèse

Helen Fotopulos

Membre du Comité exécutif
Ville de Montréal

Yvan Gauthier

Directeur général,
Conseil des métiers d'art du Québec

Jocelyne Guertin

Membre du Comité exécutif
Ville de Laval

Rita Giguère

Directrice générale
Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent

Yves Lévesque

Maire
Ville de Trois-Rivières

Jean-Pierre Morin

Avocat,
Morin, Metcalfe, Bourbonnière

Hélène Pagé

Présidente sortante,
Société des musées québécois

Louise Poirier

Membre du Comité exécutif,
Ville de Gatineau

Normand Pratte

Architecte,
Ordre des architectes du Québec

Céline Trotter

Conseillère municipale,
Ville de Drummondville

Claude Trudel

Conseiller municipal,
Ville de Montréal

Andrée Daigle

Directrice générale
Les Arts et la Ville

SUITE DE LA UNE, 16^e COLLOQUE

Les personnes interrogées affirment ne pas fréquenter les activités culturelles parce qu'elles manquent d'information. Dans plusieurs cas, elles ne connaissent ni les lieux de diffusion, ni la programmation. À Trois-Rivières, par exemple, plus de 65 % des individus considérés comme des non publics ne pouvaient situer la Maison de la culture ou la Salle J.-A.-Thompson, se trouvant pourtant sur la rue principale. Le manque d'intérêt et la peur (crainte de ne pas être à sa place) constituent d'autres freins à la participation culturelle.

Par ailleurs, selon François Colbert, professeur-chercheur à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, au moment où un consommateur réfléchit à la possibilité d'acheter un billet, il s'interroge tout d'abord sur le produit (J'aime ou je n'aime pas). Ensuite, il considère les aspects sui-

vants : la valeur monétaire de l'activité, le temps alloué pour y assister, l'effort à fournir (déplacement, stationnement, gardiennage, repas) et, finalement, le risque (Vais-je me sentir à ma place ? Vais-je aimer le spectacle?). Autant de contraintes qui peuvent influencer la décision d'assister ou non à un spectacle, de participer à une activité. M. Colbert a indiqué que les municipalités doivent donc tenir compte de ces dimensions et trouver d'autres solutions pour rendre les arts et la culture plus accessibles.

Les bibliothèques publiques représentent toutefois un cas particulier. Il s'agit de l'une des infrastructures culturelles les plus répandues au Québec. Les bibliothèques publiques sont des lieux culturels ouverts auxquels on attribue le moins un caractère élitiste. Comme l'a expliqué Lise

SUITE EN PAGE 5

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

- Andrée Daigle
- Éve Gauthier
- Renée Maurice

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Organismes

Conseil de la culture de Lanaudière
L'Opéra de Montréal

MOT DES COPRÉSIDENTS



MEILLEURS VŒUX !

Chers membres,

À la veille des fêtes, les administrateurs de la coalition Les Arts et la Ville se joignent à nous pour vous transmettre de chaleureux vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2004.

Que cette nouvelle année s'amorce sous le signe de l'innovation et du dynamisme des professionnels de la culture et des équipes municipales. Qu'elle offre à chacun de vous des occasions de réalisations fructueuses à la poursuite de l'éclosion des arts, de la culture et de la créativité au sein de nos villes et villages.

Lise Bissonnette

Coprésidente, Les Arts et la Ville
Présidente-directrice générale,
Bibliothèque nationale du Québec

Jean Perrault

Coprésident, Les Arts et la Ville
Maire,
Ville de Sherbrooke

Bissonnette, présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec, instaurer une tarification d'abonnement aux bibliothèques publiques, c'est imposer, en quelque sorte, un ticket modérateur à la lecture, ce qui va à l'encontre de l'objectif national de la Politique du livre et de la lecture. « Lorsque les municipalités veulent contrôler l'achalandage des bibliothèques en exigeant des frais d'abonnement de 10 \$, les premières familles qui cessent de fréquenter ces lieux sont celles que l'on voudrait justement voir participer davantage à l'offre culturelle », a-t-elle souligné.

M^{me} Bissonnette a rappelé que les statistiques prouvent que les revenus d'abonnement sont très peu significatifs par rapport à l'ensemble du budget d'une bibliothèque. Dans le cas de la Bibliothèque nationale du Québec, la gratuité s'inscrit dans la loi. Elle a également fait remarquer qu'une fois ce principe acquis, il faut ensuite travailler à développer des actions pour arriver à rejoindre les gens là où ils sont. Les bibliothèques publiques sont appelées à se développer en tant que réservoir du savoir et en tant que lieu culturel d'animation, de diffusion et de création. M^{me} Bissonnette a soutenu, en outre, que même les toutes petites bibliothèques sont sensibles à la problématique de l'exclusion culturelle et qu'elles travaillent à la recherche de solutions.

LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

D'entrée de jeu, Gilles Pronovost, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a défini la pratique artistique amateur comme étant une pratique artistique ou scientifique exercée dans les temps libres, en dehors d'une contrainte scolaire ou professionnelle.

La pratique artistique amateur est un facteur important de diversification des modes d'accès à la culture. De plus, elle éveille l'intérêt des individus et favorise la fréquentation des spectacles professionnels. Par exemple, selon l'enquête sur les pratiques culturelles du ministère de la Culture et des Communications publiée en 1999, les personnes qui font partie d'une troupe de théâtre amateur sont deux fois plus nombreuses (environ 40 %) à déclarer qu'elles assistent à des spectacles professionnels que celles qui n'ont aucune pratique artistique amateur.

Dans l'ensemble, les intervenants ont fait ressortir le fossé qui existe entre le loisir culturel et la culture professionnelle. Il serait donc nécessaire de favoriser les espaces d'échanges et de rencontres, de stimuler une collaboration entre les milieux culturels, communautaires et du loisir. Comme l'a indiqué Pierre Vigeant, directeur général de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir,

ceux-ci désirent, à cet égard, s'associer et travailler de concert avec le milieu culturel, mais ils n'ont pas les moyens de soutenir ces actions. Il a par ailleurs souligné que « ces partenariats doivent être supportés, animés, favorisés par la municipalité, car ni les centres communautaires ni, probablement, la majorité des artistes professionnels n'ont les moyens de concilier seuls la mise en valeur de la culture populaire et l'accessibilité à la culture professionnelle ». Les partenariats proposés par Pierre Vigeant pourraient prendre la forme d'ateliers animés par des artistes ou l'organisation d'expositions d'œuvres d'artistes professionnels dans les centres communautaires. Selon lui, des infrastructures qui attirent une clientèle diversifiée sont déjà en place, alors pourquoi ne pas se servir de ces atouts pour favoriser la démocratisation de la culture professionnelle ?

Alan Côté, directeur général et artistique du Village en chanson de Petite-Vallée, a quant à lui démontré les effets positifs de la pratique artistique amateur tant sur le développement de l'individu, sur son ouverture à l'univers artistique professionnel, que sur la cohabitation possible des artistes amateurs et professionnels. Il a aussi fait ressortir que, pour bon nombre de régions rurales, la pratique artistique amateur est souvent une voie de développement culturel, tout en soulevant le fait que le soutien aux artistes professionnels n'est pas adapté à la réalité régionale. Il semble qu'en milieu rural, les artistes professionnels qui ont recours aux services d'amateurs pour compléter leurs distributions rencontrent des problèmes de financement puisque ces derniers ne répondent pas aux critères des programmes de soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec ou du Conseil des arts du Canada.

Pour Alan Côté, il apparaît également que l'isolement du loisir au sein des Unités régionales des loisirs et des sports ne facilite pas l'intégration du loisir culturel, puisque les programmes qui favorisent le développement d'activités dans ce secteur proviennent du ministère de la Culture et des Communications. De plus, la gestion du loisir culturel est souvent attribuée à des organismes généraux de loisir qui n'ont pas d'expertise en matière de culture. « Il me semble primordial, surtout pour les régions, que l'on intègre ces actions au sein même du plan d'action des Conseils régionaux de la culture. Ainsi, l'organisation du développement culturel régional gagnerait en force, l'arrimage entre les amateurs et les professionnels serait plus évident et l'on pourrait favoriser l'encadrement professionnel », a-t-il affirmé.

Pour sa part, Michel Bellefleur, philosophe social,

a provoqué quelques réactions de désaccord en affirmant que les professionnels produisent certainement pour une élite. Il a tout de même fait état de la place importante accordée au loisir culturel dans la Politique du loisir au Québec : *Loisir, communauté locale et qualité de vie* de l'Association québécoise du loisir municipal. Cette politique indique clairement que les municipalités doivent se préoccuper du développement du loisir culturel, à la fois comme activité de création et de consommation, dans une perspective centrée sur le citoyen et ses besoins. Selon lui, il faut réinventer le loisir culturel, le prendre en charge, lui donner des outils d'intégration. Insérer l'art dans les réseaux institutionnels apporterait une circulation de l'information, une sensibilisation, une offre de services adaptée aux citoyens et l'art deviendrait ainsi une dimension inhérente à la vie des citoyens.

UNE NOUVELLE FONCTION, LA MÉDIATION CULTURELLE

Qu'est-ce que la médiation culturelle ? Sylvie Lacerte, directrice générale du Festival international de nouvelle danse de Montréal, a expliqué que la médiation artistique consiste à favoriser un rapprochement entre l'art contemporain et le public. En accord avec les propos tenus par Frédéric Thorel, vice-président d'Amiens Métropole, lorsqu'il a abordé les préoccupations actuelles de la Ville d'Amiens, M^{me} Lacerte a soutenu que le premier public qui doit être sensibilisé est le public scolaire. Ce travail ne peut être effectué seulement par les enseignants et il devrait être soutenu par des organismes ou des médiateurs. « Il faut offrir aux gens la possibilité de développer des connaissances qui leur permettent d'expérimenter et d'apprécier l'art », a-t-elle précisé.

Des exemples de médiation concrétisés par le milieu artistique ont ensuite été présentés par Claude Gosselin, directeur général et artistique du Centre international d'art contemporain de Montréal. Des étudiants des niveaux secondaire et collégial sont notamment invités, depuis maintenant sept ans, à participer au concours *Jeunes critiques en arts visuels*. Ainsi, les jeunes visitent une exposition ciblée par les organisateurs et à la suite de leurs observations, ils écrivent un texte. Les écoles procèdent au choix des meilleures compositions du groupe et un comité de sélection attribue les prix. Dans le but de conserver la trace des promenades architecturales réalisées à l'occasion de la Biennale de Montréal, en collaboration avec Héritage Montréal, un cédérom a aussi été réalisé par Cybercap, un groupe de jeunes dont la démarche de réinsertion au travail s'appuie sur le multimédia.

Les municipalités du Québec s'intéressent aussi à la médiation, car elles accordent une grande

importance à l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture. À ce propos, la Ville de Trois-Rivières a récemment embauché une médiatrice culturelle. Cette nouvelle fonction s'intègre à une vision plus large puisque la Ville de Trois-Rivières a adopté sa propre politique de lutte à l'exclusion culturelle. Michel Jutras, directeur des arts et de la culture de la Ville de Trois-Rivières, a retenu l'attention des congressistes par des actions appliquées dans le milieu trifluvien. Voici quelques-unes de ses propositions :

- Suggérer au ciné-club de votre municipalité de réserver 10 abonnements annuels gratuits et de les remettre à votre réseau de médiation.
- Soumettre aux éditeurs l'idée d'accorder 1 % de leur production régulière ou d'offrir les publications invendues au profit de votre réseau.
- Demander à vos musées de proposer à des organismes du milieu d'organiser des rencontres avec les citoyens dans les musées, le lundi, alors que les employés du musée sont en congé et, par la même occasion, offrir une visite gratuite.
- Proposer à votre bibliothèque d'offrir un programme de lecture mobile dans les résidences pour personnes âgées. Cette activité pourrait être agrémentée d'une prestation musicale offerte par un étudiant du Conservatoire de musique, par exemple.

« Si la Ville est préoccupée par la diffusion, par la rencontre entre le citoyen et l'art, elle doit s'assurer que cette rencontre puisse avoir lieu pour chacun des citoyens indépendamment de sa situation culturelle, sociale ou économique », a conclu Michel Jutras.

L'ART À LA RESCOUSSE DE LA CITÉ

Le cas de revitalisation urbaine par les arts et la culture du centre-ville de Pittsburgh présenté par Kevin McMahon, président du Pittsburgh Cultural Trust, a retenu l'attention des participants. Entre autres, le patrimoine de la ville a été mis en valeur et d'anciennes aciéries ont été reconverties en lieux culturels. Artistes, architectes et designers ont contribué à faire du centre-ville un espace vivant et attrayant. Et le concept a fonctionné, puisque plusieurs hôtels, restaurants, édifices à bureaux et même un stade ont fait leur apparition dans cet environnement. M. McMahon a mis en évidence l'importance des investissements privés et l'intérêt des investisseurs pour les arts et la culture. Il a ensuite abordé un mode de gestion peu courant au Québec, soit la gestion du développement immobilier pour soutenir financièrement le développement culturel local. Car le Pittsburgh Cultural Trust est non seulement responsable de la

revitalisation urbaine du centre-ville, mais il est également un diffuseur artistique.

À ce propos, Trois-Rivières fait encore une fois office de précurseur au Québec avec sa Corporation de développement culturel. Ce type d'organisation permet de pratiquer des activités lucratives dont les profits sont investis directement dans le développement des arts et de la culture. Michel Jutras, directeur de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, a souligné que la Corporation gère maintenant le fonctionnement de

certaines stationnements de la Ville et qu'elle prévoit investir dans l'immobilier au cours de l'année 2004 afin d'accroître ses revenus.

Pour en savoir plus, surveillez la publication des actes du colloque au printemps 2004.

Les 20, 21 et 22 octobre prochains, notre métropole sera la Ville hôte et partenaire du 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville.

Par Eve Gauthier

DES HONNEURS BIEN MÉRITÉS



Les Arts et la Ville tient à féliciter M. Marcel Junius, membre de son comité aménagement, qui a reçu le prix Gérard-Morisset lors de la cérémonie de remise des Prix du Québec, le 18 novembre dernier. M^{me} Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Commu-

nications, a souligné que ce prix était décerné, cette année, à l'architecte et urbaniste Marcel Junius pour avoir jeté les bases d'une structure administrative qui a donné à l'État québécois les outils nécessaires à la gestion du patrimoine.

NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC : LA CRÉATION DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS



Le 12 novembre dernier, le ministère du Développement économique et régional donnait le coup d'envoi à une opération qui doit modifier en profondeur la gouvernance régionale. Pour mettre en œuvre ce nouveau processus de décentralisation, le gouvernement du Québec entend donner plus de pouvoir aux élus municipaux à travers la création des Conférences régionales des élus (CRÉ) qui remplaceront les actuels Conseils régionaux de développement (CRD). Tout de go, soulignons que le ministère de la Culture et des Communications a conclu une entente de développement culturel avec 21 des actuels CRD.

Les conseils d'administration des CRÉ seront composés majoritairement d'élus (préfets des MRC, maires des municipalités locales de 100 000 habitants et plus, maires des villes centres et, pour Montréal et Québec, des présidents d'arrondissements). Les élus pourront nommer des représentants de la société civile. La conférence déterminera la durée du mandat de ces membres et leur accordera ou non un droit de

vote. Les assemblées du conseil d'administration d'une conférence régionale des élus seront publiques.

Les CRÉ auront « pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région. La conférence régionale des élus établira un plan quinquennal de développement déterminant les objectifs de développement de la région ». Chaque CRÉ, en fonction des besoins de sa région, aura la possibilité de convenir avec le gouvernement d'une entente afin d'assurer son développement social, économique et culturel¹.

Les CRÉ seront des instances décisionnelles d'une grande importance pour le soutien au développement culturel sur le plan régional. Or, dans le contexte où le projet de loi ne rend pas obligatoire la participation de la société civile au conseil

d'administration des CRÉ, plusieurs craignent que les élus ne manifestent pas la volonté d'attribuer un siège à des représentants du milieu de la culture⁴.


La redéfinition de la gouvernance régionale proposée par le gouvernement du Québec s'appuie sur le principe d'imputabilité des élus locaux qui constitue le fondement de la vie démocratique de nos sociétés. Cependant, comme l'ont souligné Claude Béland et Yvon Leclerc, les élus locaux se trouvent en présence de deux formes d'imputabilité : « l'une concerne les services municipaux (permis, règlements de zonage, parcs, etc.) pour lesquels les élus sont directement responsables devant leurs contribuables. L'autre concerne l'organisation du développement. On entre alors dans une logique de réseaux, de leadership, de mobilisation des acteurs visant à rassembler toutes les forces d'une collectivité locale. On comprend donc qu'une ville ou une MRC [et ajoutons une Conférence régionale des élus] se priverait d'un apport précieux si elle décidait d'assumer la responsabilité du développement de son milieu selon une logique de services municipaux⁵. »

Les professionnels de la culture et les organisations les regroupant auront tout avantage à bien se faire connaître auprès de leurs élus locaux. Nos maires ne peuvent être des spécialistes de tous les secteurs de l'activité humaine qui contribuent au développement de nos collectivités. En matière de culture, comme en matière d'économie ou d'environnement, nos élus doivent non seulement s'entourer de ressources dont l'expertise puisse éclairer leur vision et les gestes qu'ils posent, mais ils doivent également susciter la mobilisation des acteurs du développement de leur territoire.

1. www.mcc.gouv.qc.ca/cultmun/signature-cr.htm
2. *Projet de Loi sur le ministère du Développement économique et régional*. Disponible au www.mder.gouv.qc.ca/ministere/fr/loi34.html
3. Communiqué du ministère du Développement économique et régional
4. Voir « Manifeste des conseils de la culture sur la nouvelle gouvernance régionale », paru dans *Le Devoir*, samedi 29 novembre 2003, p. 2.
5. Claude Béland et Yvon Leclerc, *Décentralisation et mobilisation : la voix citoyenne*, 4 juin 2003. Voir www.claudebeland.com

MUSÉES ET TOURISME CULTUREL

Grâce à un seul mais spectaculaire musée, le bled industriel de Bilbao, au Pays Basque, s'est transformé en attraction touristique de premier ordre. En fait, un sondage mené en Espagne en 2002 révélait que les touristes ne s'arrêteraient même pas à Bilbao si le musée Guggenheim n'existait pas⁶.

 Dans le cas de Bilbao, il faut également souligner que l'architecture audacieuse du musée Guggenheim, conçu par l'architecte canadien Frank O. Gehry, constitue en soi une œuvre d'art qui attire bien des voyageurs. Quoiqu'il en soit, les touristes aiment les musées. Selon une enquête menée par l'Association des musées canadiens, au cours d'une année, 42 % des Canadiens visitent un musée dans une autre ville canadienne et 65 % de la population sondée dit proposer à leurs invités de visiter les musées locaux. Du côté de Statistique Canada, les données les plus récentes indiquent que les 2 500 musées canadiens ont accueilli, en 1997-1998, plus de 114 millions de visiteurs qui ont dépensé environ 330 millions \$ en billetterie, en stationnement et en achats divers.

LE TOURISME CULTUREL,
UN SECTEUR D'ACTIVITÉS EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

En fait, si les voyageurs aiment les musées, c'est aussi qu'ils aiment la culture. Par exemple, chez nos voisins américains, de récentes études ont permis de découvrir que 81 % des adultes qui voyagent ont participé à une activité culturelle (artistique ou patrimoniale). Les mêmes études révèlent que les possibilités de marché se multiplient pour les produits culturels et que la clientèle du tourisme culturel est composée de personnes dont la situation économique leur permet de dépenser davantage⁷.

Au Québec, où la culture est fortement valorisée, nos villes et nos régions sont bien positionnées pour développer le tourisme culturel. Selon Carl Trahan, président de la Société des musées québécois, même si plusieurs institutions muséales sont déjà engagées dans le tourisme culturel, il reste encore beaucoup à faire pour la promotion et la commercialisation de leurs activités et de leurs produits. C'est ainsi qu'en mai 2002, la SMQ inaugurerait une vitrine électronique pour la promotion de l'offre muséale du Québec. Ce portail permet de connaître les musées, leurs collections et leur programmation d'expositions et

6. Natasha Gauthier, « Les musées et le tourisme », *Tourisme*, octobre 2003, p. 6.

7. Les résultats de ces enquêtes sont disponibles sur le site Internet de la Travel Industry Association of America au www.tia.org/Pubs

d'événements. On y retrouve également une section proposant un choix de 70 itinéraires interrégionaux articulés autour de 24 thèmes reflétant les spécificités du patrimoine québécois (Premières nations, Pêche et navigation, Arts contemporains, La route des moulins, etc.). La SMQ, par l'élaboration de plans de marketing et de cybermarketing, ainsi que par

l'entremise d'une table Musées et tourisme, entend rendre les musées du Québec de plus en plus visibles sur l'inforoute et dans le milieu touristique.

Pour en savoir plus sur le tourisme culturel, nous vous invitons à consulter l'édition d'octobre 2003 de la revue *Tourisme* qui nous a inspiré cet article. Disponible en ligne au www.canadatourisme.com

LES NOUVELLES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

PROCHAINEMENT À LÉVIS : ENTENTE ET POLITIQUE

De passage à Lévis le 20 novembre 2003, la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp, a confirmé une participation financière de 300 000 \$ pour la prochaine entente de développement culturel entre la Ville de Lévis et le Ministère. L'entente, qui devrait être entérinée par le Conseil municipal à la prochaine séance publique du 8 décembre, stipule qu'un investissement de 300 000 \$ sera également consenti par la Ville de Lévis.

Cet investissement total de 600 000 \$ permettra la réalisation de divers objectifs jugés prioritaires par la Ville de Lévis et le Ministère, notamment en matière de soutien aux créateurs, de préservation et de mise en valeur des richesses culturelles locales et de la participation des citoyens à la vie culturelle. Pour M. Jean Garon, maire de la Ville de Lévis, l'offre de la ministre de la Culture et des Communications arrive au moment opportun, puisque Lévis est sur le point d'adopter la première politique culturelle de la nouvelle ville⁸.

8. Site Internet du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans la section « Communiqués » de la région Chaudière-Appalaches.
<http://mcc.quebec.gc.ca/Mcc/Communiqu.nsf/VueRegion12?OpenView>

ROUYN-NORANDA SIGNE UNE NOUVELLE ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La Ville de Rouyn-Noranda signait, le 25 octobre 2003, une entente de développement culturel triennale de 300 000 \$ avec le ministère de la Culture et des Communications. Une douzaine d'actions sont prévues dans cette entente et s'inscrivent dans différents secteurs prioritaires

identifiés dans la Politique culturelle adoptée en 1997

Parmi ces actions, mentionnons la création d'un prix de la culture, la mise en marché de la programmation culturelle, l'acquisition d'œuvres pour le Fonds municipal d'art contemporain, l'étude et l'inventaire du patrimoine bâti, l'enrichissement des collections des bibliothèques des quartiers ruraux et l'ajout d'un volet éducation au programme de soutien financier aux projets culturels. La Ville de Rouyn-Noranda est heureuse de pouvoir compter sur ces ressources supplémentaires qui lui permettent d'améliorer constamment son rôle de catalyseur du développement culturel.

Source : Lise Paquet, coordonnatrice administrative, Services communautaires et de proximité, Ville de Rouyn-Noranda.

MATANE A SON ENTENTE

Développement culturel de la communauté, amélioration de l'accès et de la participation à la vie culturelle, et soutien à la mise en valeur et au rayonnement des ressources culturelles locales sont les objectifs visés par l'entente de développement culturel signée entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Matane, le 3 novembre dernier. Échelonnée sur trois ans, l'entente prévoit des investissements conjoints totalisant 90 000 \$. D'ici 2006, une vingtaine d'actions axées sur l'affirmation de l'identité culturelle, l'accès aux arts et à la culture, la mise en valeur du patrimoine et le développement culturel seront mises en branle. Le positionnement du Complexe culturel Joseph-Rouleau, qui regroupe la Bibliothèque municipale et quatre organismes culturels, comme pôle de première importance au centre-ville de Matane, est une priorité.

Source : Site Internet du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans la section « Actualités » de la région du Bas Saint-Laurent.
www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/index.htm

ENTENTES AU CŒUR DU QUÉBEC

C'est le 14 novembre 2003 que le maire de Victoriaville, M. Roger Richard, signait une entente triennale de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Cette première entente, qui permettra l'injection de 390 000 \$, prévoit la réalisation, d'ici 2006, d'une vingtaine d'actions centrées sur le patrimoine, les arts visuels et la muséologie, les bibliothèques et les arts de la scène. En vertu de cette entente, la Ville de Victoriaville, le Ministère et le CALQ investiront respectivement 195 000 \$, 150 000 \$ et 45 000 \$ au cours des trois prochaines années. La même journée, M. Claude Biron, le maire de Baie-du-Febvre, signait une

entente de développement culturel avec la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp, et le préfet de la MRC de Nicolet-Yamaska, M. Raymond Bilodeau.

Le Ministère investira 120 000 \$, la MRC de Nicolet-Yamaska 112 160 \$ et la Municipalité de Baie-du-Febvre 55 500 \$, ce qui représente une somme de 287 660 \$. L'entente, d'une durée de trois ans, prévoit la réalisation de plus d'une quinzaine d'actions. Celles-ci seront axées, entre autres, sur une répartition judicieuse des initiatives culturelles, l'accès des citoyens et, particulièrement, des jeunes à la culture ainsi que sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Source : Danielle Croteau, régisseuse art et culture, Ville de Victoriaville.

Info : (819) 357-8247

NOUVELLES PUBLICATIONS DE LES ARTS ET LA VILLE

ACTES DU COLLOQUE 2002

Au menu : plus d'une quarantaine de textes traitant, entre autres, du rôle des municipalités dans le développement culturel, de l'animation culturelle, des indicateurs culturels, des réseaux de concertation et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Un document qui rassemble les communications des conférenciers invités au 15^e colloque de Les Arts et la Ville qui avait lieu en octobre 2002. Vous pouvez consulter la table des matières des Actes et les commander à l'adresse suivante : www.arts-ville.org, dans la rubrique *Les activités de l'association*, section *Publications*.

LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'ART : QUAND LA CRÉATION S'INFILTRE DANS LA COMMUNAUTÉ

Plusieurs artistes contemporains explorent des territoires esthétiques qui posent la question de l'espace public et du lien social, de la réception publique des œuvres d'art et du processus créatif. Événement hors les murs, esthétique relationnelle : tantôt l'art investit l'espace public, tantôt l'artiste professionnel devient le maître de chantier d'une œuvre collective.

En parallèle à ces pratiques, des espaces de création et de diffusion artistique se développent en dehors des champs institutionnels de l'art : dans des centres d'artistes et des organisations vouées à l'expérimentation et aux pratiques émergentes. Des zones du territoire local deviennent lieux d'invention, d'expression, de relation entre les artistes et les résidents de la ville ou du village. Ce

document propose un tour d'horizon de ce pan des pratiques artistiques qui place l'espace public, le citoyen et la communauté au cœur de leurs recherches.

DES OUTILS DE SOUTIEN À LA VITALITÉ CULTURELLE LOCALE :
LA LOI SUR LE STATUT PROFESSIONNEL DES ARTISTES
DES ARTS VISUELS, DES MÉTIERS D'ART ET DE LA LITTÉRATURE
ET SUR LEURS CONTRATS AVEC LEURS DIFFUSEURS
ET LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

L'action culturelle occupe une place importante dans les activités des municipalités québécoises. Quelle ville ne possède pas un musée, un centre culturel ou une bibliothèque ? Même lorsqu'une municipalité ne dispose pas d'infrastructure culturelle, elle est souvent amenée à diffuser des œuvres en accueillant, par exemple, des expositions de ses artistes dans l'espace de son hôtel de ville. Régulièrement, donc, les municipalités doivent traiter avec des artistes pour des activités de diffusion. Au Québec, deux lois régissent les relations professionnelles entre les artistes et leurs diffuseurs (Loi S-32.01 et Loi sur le droit d'auteur). Cette publication vise à vous familiariser avec le contenu de ces deux lois et à développer votre expertise à négocier dans le cadre législatif qui entoure la profession d'artiste.

Pour commander les publications, consultez le site Internet de Les Arts et la Ville : www.arts-ville.org, dans la rubrique *Les activités de l'association*, section *Publications* ou téléphonez au (418) 691-7480.

16^e COLLOQUE ANNUEL DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES : LE CONFORT DES USAGERS DE LA ROUTE

Le 1^{er} octobre dernier a eu lieu le 16^e colloque annuel de la Fondation Rues principales au Capitole de Québec. Sous le thème « Paver la voie à la revitalisation », cette rencontre d'échange a permis à ses trois cents convives d'aborder la thématique de la circulation et du transport, deux aspects qui font souvent figure d'enjeux déterminants dans la revitalisation du cœur de nos municipalités. Au cours de cette journée, les participants ont pu discuter de tout ce qui concerne le transport, l'aménagement de nos rues principales et de ce qui touche également la sécurité et le confort des différents usagers de la route. Sept ateliers se sont déroulés en simultané. Par la suite, François Varin, directeur général de la Fondation Rues principales, a dressé le bilan de la journée. Voici donc, succinctement, les grandes lignes de cette rencontre.

Une des notions à retenir de cette journée est, sans aucun doute, la place qu'il faut redonner aux piétons sur nos rues commerciales, penser à leur confort et à leur sécurité. La planification du réaménagement de la rue doit prendre en compte la circulation des piétons de la même manière qu'on pense systématiquement à la circulation des automobiles : la rue appartient autant aux piétons qu'aux automobilistes. Il ne faut pas oublier que la marche est l'un des modes de transport à privilégier sur nos artères commerciales, car il est peu coûteux et favorise le développement durable. Trop souvent nous négligeons les trottoirs, alors que ces derniers sont des composantes essentielles de notre réseau de transport et sont, évidemment, tributaires d'un achalandage piéton. Il faut donc revoir nos façons de faire du développement, il faut penser différemment et, surtout, se doter d'une vision globale de l'aménagement en impliquant, dès le début d'une

démarche, les différents groupes d'intérêt afin d'établir des consensus. Concrètement, cela se traduit par une approche visant à concentrer les activités et les infrastructures dans le cœur de nos villes afin d'y susciter les déplacements piétons et d'y recréer une activité économique dynamique.

Un autre message d'intérêt majeur est relié à l'importance de repenser la rue, de la rendre plus accessible, de favoriser ses multiples usages et, surtout, de la rendre conviviale pour tous. À cet égard, le concept de la mise en place d'une zone « 30 » (c.-à-d. mettre en place une zone de circulation de 30 km/h) peut contribuer à favoriser cette cohabitation tant recherchée. En effet, réduire la vitesse sur nos artères commerciales contribue à accroître la sécurité de tous les usagers, tout en permettant à l'automobiliste d'apprécier davantage l'artère sur laquelle il circule.

Enfin, la rencontre a été l'occasion d'aborder la réalité des personnes à mobilité réduite et d'y sensibiliser les participants. En effet, à différents moments, chacun a pu expérimenter les difficultés rencontrées lors de déplacements avec des bagages encombrants ou avec un jeune enfant. Nos rues commerciales doivent donc faciliter la vie de ceux qui s'y trouvent car, avec ou sans voiture, nous devons tous effectuer des trajets piéton.

Bref, ce colloque aura permis de jeter un regard neuf sur la cohabitation entre les différents usagers de la route et de se rappeler que tout le monde doit y avoir accès et ce, par le biais d'un réseau de transport bien adapté au mode de déplacement de chacun. Il faut donc que le cœur de nos villes soit convivial, bien aménagé, accessible et sécuritaire, car comme le disait le philosophe Jacques Dufresne : « On peut juger la santé d'une ville par l'état de son cœur ».

Par Isabelle Boutin,
Fondation Rues principales

Les arts et la culture dans nos villages et nos régions

PERSPECTIVES RÉGIONALES DU 16^e COLLOQUE DE LES ARTS ET LA VILLE : CONSIDÉRATION PARTAGÉE A RIMOUSKI

Vous avez certainement entendu parler du film *100 % bio* mettant en vedette Serge Laprade ? Ce troisième long métrage de Claude Fortin, cinéaste et vice-président de Paraloël, a été tourné en partie à

Montréal, en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent, où s'est établi Claude Fortin. De passage au colloque annuel de Les Arts et la Ville, M. Fortin a mentionné qu'il croit en la possibilité pour les artistes et les artisans de travailler en région. Il a également précisé que l'art doit, par-dessus tout, être ancré dans la communauté et qu'il doit participer à sa représentation. Une considération partagée par Carl Johnson, directeur général du Musée régional de Rimouski.

« Paraloëil n'accueille peut-être pas les grandes vedettes nationales, mais ceux et celles qui y viennent sont en contact direct avec un public curieux et des artistes d'ici, intéressés à échanger sur leur pratique artistique. Les productions présentées ne sont pas celles des grandes salles prestigieuses, mais ce sont des productions avec lesquelles le public développe une proximité », a indiqué Claude Fortin, lors de sa participation à l'atelier « Le cinéma et les arts médiatiques en région : une curiosité ou un phénomène en émergence ».

Claude Fortin a précisé que pas à pas, depuis l'année 2000, Paraloëil, centre d'accès en arts médiatiques, fait sa place dans l'univers artistique du Bas-Saint-Laurent. En 2002, Paraloëil a acquis ses premiers équipements de tournage et de montage et a obtenu sa première subvention liée au fonctionnement. De plus, en achetant l'Audito, le tout premier cinéma de Rimouski, le centre se dotait d'un espace de création et de diffusion. Aujourd'hui, Paraloëil compte quatre employés et loge dans un cinéma où trois salles de spectacles servent autant à ses propres activités de production et de diffusion qu'aux activités d'un grand nombre d'organismes culturels de Rimouski. Afin de démontrer l'importance de ce premier centre en arts médiatiques à l'est de Québec, l'équipe de Paraloëil garde toujours en tête une série d'arguments énoncés par Claude Fortin lors de son allocution :

Les arguments culturels

- Favoriser le retour dans la région des étudiants s'étant consacrés à l'apprentissage des arts médiatiques au Cégep de Rimouski, après leurs études universitaires.
- Stimuler le retour des artistes originaires de la région ayant choisi de s'établir à Montréal ou à Québec afin d'avoir accès à de meilleurs outils et services.
- Faire valoir l'importance de couvrir un territoire plus large que celui des autres centres.

Les arguments socio-économiques

- Donner accès à des outils de création et de communication (qui sont dorénavant moins onéreux grâce au procédé numérique) et ce, autant aux artistes qu'aux milieux communautaires.
- Se donner la possibilité de fabriquer des images issues de nos réalités régionales.
- Augmenter l'offre culturelle autant que la pratique culturelle, car il s'agit pour les jeunes d'un facteur d'incitation à demeurer en région, d'un atout pour attirer de nouvelles populations et d'une source de fierté pour les

citoyens de la localité.

Les arguments politiques

- Démontrer le déficit de représentation médiatique en région et ses conséquences.
- Établir le fait que la population du Bas-Saint-Laurent a le droit de se représenter elle-même à travers des documentaires et des fictions, tout comme elle a celui d'avoir sa culture spécifique.
- Faire valoir l'importance de se donner, aujourd'hui, autant de pouvoir médiatique que de pouvoir politique.

« Nos capacités récentes, ainsi que l'émergence de nouveaux groupes culturels actifs en arts visuels et en musique dans la région sont en train de créer une synergie que peu d'événements, même importants, auraient pu provoquer, parce que Paraloëil est un lieu où des artistes et des groupes produisent et diffusent des créations d'ici et d'ailleurs et ce, jour après jour », a-t-il affirmé.

QUAND L'ŒUVRE S'INSTALLE DANS LA VRAIE VIE

Bien que le contenu de l'allocution de Carl Johnson, présentée dans le cadre de l'atelier « Les nouveaux territoires de l'art », ne concerne pas uniquement le Bas-Saint-Laurent, il n'en demeure pas moins que l'espace naturel et la dimension humaine du milieu urbain de la région stimulent la rencontre entre l'art et le public. Il faut aussi dire que le directeur général du Musée régional de Rimouski est motivé par la cohabitation entre l'art et la vie dans des territoires qui sont ceux du quotidien. M. Johnson a indiqué que lors du Symposium de création d'art *in situ* de Rimouski, qui prenait l'affiche du 28 juin au 1^{er} septembre 2003, les œuvres créées sur l'Île Saint-Barnabé, espace pratiquement inhabité et situé en face de Rimouski, et celles présentées sur le continent mettaient en relief des enjeux reliés au souvenir, aux légendes, à la mémoire, au paysage et à l'occupation du territoire. Autant de facettes qui méritent réflexion de la part des habitants des différentes régions du Québec.

Par Eve Gauthier

LES ORGANISATIONS CULTURELLES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE DÉPLOIENT LEURS VOILES

Révélés le 29 octobre dernier, les résultats d'une vaste enquête tenue en 2001-2002 auprès des organisations culturelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine témoignent de l'apport économique et social important de la culture dans la région. L'étude estime à 1 642 le nombre des

travailleurs dans ce secteur. Les dépenses, en 1999-2000, représentent environ 30 millions de dollars pour l'ensemble des 295 organisations qui ont été répertoriées. La fréquentation de l'offre culturelle s'éleva à plus d'un million de visites par année, dont 65 % de la clientèle proviendrait de la région même. Au moins 11 % des organisations culturelles interrogées ont vu le jour entre 1997 et 2000, et plus de 23 % d'entre elles avaient moins de dix ans au moment de l'enquête, ce qui démontre la vitalité du monde culturel en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine dans la dernière décennie. Près de la moitié des répondants estiment avoir connu une augmentation de leurs activités au cours des trois dernières années et ils prévoient que cette tendance se poursuivra au cours des trois prochaines.

Les informations contenues dans l'étude menée par le Conseil de la culture de la Gaspésie et d'Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, permettront à ces deux organismes de concertation de confirmer des hypothèses liées à des situations concrètes et qu'ils tentent de faire valoir depuis plusieurs années. En effet, le *Portrait des organisations culturelles de la Gaspésie*⁹ a permis d'identifier cinq enjeux majeurs de développement, soit le développement concerté des marchés, des produits et des clientèles, la recherche de solutions de financement pour les organisations, l'accroissement de la visibilité et de la promotion, le développement de l'emploi et de la main d'œuvre, ainsi qu'une meilleure reconnaissance de l'apport du milieu culturel à l'économie régionale.

L'enquête révèle, par ailleurs, la grande précarité d'emploi des travailleurs culturels, qui se traduit notamment par un statut saisonnier ou occasionnel pour 52 % des employés et un statut régulier à temps plein chez seulement 30 % de la main-d'œuvre. Les résultats mettent en évidence une situation financière tributaire des subventions, ainsi que des programmes d'emploi peu adaptés à la réalité du milieu. De plus, les bénévoles contribueraient au fonctionnement régulier ou aux activités de 64 % des organisations culturelles¹⁰. Environ 37 % des organisations indiquent qu'elles font face à des difficultés liées au recrutement du personnel. Les principales raisons identifiées sont le manque de candidats ayant l'expérience recherchée, le statut temporaire de l'offre d'emploi, le travail en région et les conditions de travail peu attrayantes. Un résumé du portrait et sa version intégrale sont disponibles sur les sites Internet du Conseil de la culture de la Gaspésie et d'Arrimage : www.zonegaspesie.qc.ca et www.arrimage-im.qc.ca

Sources : Antoine Audet, président du Conseil de la culture de la Gaspésie et Marie Aubin, directrice générale d'Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine.

9. Par le Groupe DBSF, pour le Conseil de la culture de la Gaspésie et Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, *Portrait des organisations culturelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, Rapport final, Juin 2003. www.zonegaspesie.qc.ca/index2.htm

10. Il s'agit ici d'une extrapolation effectuée à partir des résultats obtenus.

Rubrique des membres

DES COMMISSIONS SCOLAIRES SE DOTENT DE POLITIQUES CULTURELLES

Depuis plusieurs années, le ministère de la Culture et des Communications incite les villes et les MRC à se donner une politique culturelle. L'Association québécoise des comités culturels scolaires (AQCCS) mène, depuis maintenant deux ans, une action semblable auprès des commissions scolaires. Le ministère de la Culture et des Communications a trouvé notre entreprise intéressante et a mandaté l'AQCCS pour continuer ce travail d'incitation auprès de toutes les commissions scolaires du Québec. Déjà, neuf commissions scolaires ont adopté leur politique culturelle et une quinzaine d'autres ont également

manifesté l'intention d'en adopter une durant l'année scolaire en cours.

Il est important de rappeler que ces élèves, tant du primaire que du secondaire, sont les futurs citoyens des municipalités. L'occasion que leur offrent les écoles et les commissions scolaires de participer à des activités culturelles ne peut que favoriser une plus grande participation, lorsqu'ils seront adultes, aux activités culturelles organisées par les municipalités, les maisons de la culture ou les centres culturels.

Source : René Gibeault, secrétaire, Association québécoise des comités culturels scolaires
Site Internet : www.culture-jeune-public.org

LES RETOMBÉES DE RUES PRINCIPALES ET DE VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE

Le 20 novembre dernier, le Conseil montréaléen de la culture et des communications a convié les édiles municipaux à l'Hôtel de ville de Beauharnois pour un 5^e ART 7 consacré aux retombées de *Rues Principales* et de *Villes et villages d'art et de patrimoine*, deux ressources favorisant le développement culturel local et régional. François Varin, directeur général de *Rues Principales*, a exposé la mission et les buts visés par l'organisme, soit un développement économique basé sur les atouts culturels, naturels et socio-économiques propres à chaque ville. M^{me} Isabelle Fluet, coordonnatrice de *Beauharnois, une place dans l'avenir* est venue appuyer les propos de M. Varin en donnant quelques exemples concrets de la revitalisation municipale de Beauharnois. Pour sa part, Clermont Bourget, coordonnateur du réseau *Villes et villages d'art et de patrimoine*, a mis l'accent sur le travail colossal accompli par les agents du réseau depuis les cinq dernières années, à travers la province.

Source : Dominic Trudel, agent de développement sectoriel et territorial, Conseil montréaléen de la culture et des communications.

LE DEUXIÈME COLLOQUE SUR LA CULTURE DU CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

Laurentides, destination culture s'est tenu le 10 octobre dernier. Cet événement axé sur le tourisme culturel a connu un vif succès en rassemblant 150 participants. Consultez les actes du colloque et le portrait culturel des Laurentides au www.culturelaurentides.com

CONTESTATION ET MARGINALITÉ AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE SHERBROOKE

La programmation du Musée des beaux-arts de Sherbrooke se poursuit sous le double signe de la contestation et de la marginalité. D'une part, Pierre Gauvreau présente « Faire parler les murs. Pierre Gauvreau : œuvres choisies, 1976-2003 », jusqu'au 18 janvier 2004. En écho : des photographies de jeunes marginaux urbains, réalisées par Yves Nantel qui pose un regard troublant sur ces micro-sociétés, sont mises en lumière dans « Yves Nantel.

Squeegees et Courriers ». Jusqu'au 25 janvier 2004. S'ajoute à ces deux expositions, à compter du 31 janvier prochain, celle d'Ulysse Comtois, cartésien et romanesque, qui donne à voir des tableaux et des sculptures de cet artiste québécois de renom, né à Granby en 1931 et décédé à Sainte-Madeleine en 1999.

Source : Lise Boyer (819) 821-2115

Site Internet : <http://mba.ville.sherbrooke.qc.ca>

« LA MITIS... L'ÂME DE MA FIERTÉ ! »

Le projet consiste en la réalisation de 12 affiches qui proposent des ambiances où les personnages partagent leurs passions. Six thèmes relatifs à la vie socio-économique sont traités par un photographe professionnel, soit l'agriculture, la culture, les entreprises, la forêt, le tourisme et le transport. Ces affiches sont distribuées dans des lieux stratégiques et l'exposition issue du projet circulera dans les municipalités du territoire.

EXPOSITION

Avec la complicité de commanditaires notaires, le Centre local de développement de La Mitis a voulu souligner de manière significative le lancement des affiches. Une exposition a été préparée et son inauguration a eu lieu lors des Journées de la culture, moment idéal pour démontrer les interactions entre la culture et les différentes activités mitisienne.

Le Centre culturel du Vieux Presbytère de Sainte-Flavie abritera cette exposition pour une période d'un mois et sera accessible durant les heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque. Par la suite, l'exposition deviendra itinérante et fera le tour des municipalités du territoire pour être finalement installée en permanence dans les bureaux du Centre local de développement de La Mitis.

Source : Nadia Fillion, agente de développement culturel, CLD de La Mitis.

APPEL DE DOSSIERS EN ARTS VISUELS À BROSSARD

Le Service du loisir et du développement communautaire de Brossard invite les artistes en arts visuels (peintres, sculpteurs, photographes ou autres) intéressés à exposer leurs œuvres à la Galerie René-Blain du Centre socioculturel ou au Hall des arts de l'hôtel de ville, à présenter leur candidature avant le 27 février 2004, en procédant selon les modalités

suivantes. **Composition du dossier** : c.v., démarche résumée, 10-15 diapos d'œuvres récentes identifiées et numérotées avec liste descriptive (n°, titre, médium, dimension), dossier de presse. **Sélection** : La sélection des artistes aura lieu au mois d'avril et les résultats seront communiqués vers la mi-mai 2004. Il est à noter que les artistes qui ont exposé leurs œuvres à la Galerie Renée-Blain ou au Hall des arts au cours des années 2001, 2002 ou 2003 ne sont pas admissibles à présenter leur dossier pour la prochaine programmation.

Adresse postale

Appel de dossiers arts visuels
Service du loisir et du développement
communautaire
Arrondissement de Brossard
Ville de Longueuil
2001, boulevard Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5
Source : Oksana Stelmazuk, responsable musique et arts visuels
Info. : (450) 463-7100 poste 5203,
courriel : oksana.stelmazuk@ville.longueuil.qc.ca

PORTAIL CULTUREL DU BAS-SAINT-LAURENT

Depuis le début novembre, le Bas-Saint-Laurent dispose d'un portail consacré à la culture. On y retrouve un Répertoire d'artistes et d'organismes, un agenda, une salle d'exposition virtuelle, une billetterie en ligne, une revue de presse et deux sections réservées à l'actualité et aux événements. Portail Culturel du Bas-Saint-Laurent : www.culturebsl.com

« LOUPS-MARINS, AU PAYS DES MADELINOTS »

L'exposition itinérante « Loups-marins, au pays des Madelinots » réalisée par le Centre d'interprétation du phoque des Îles-de-la-Madeleine est présentée depuis le 30 août au Parc Aquarium à Québec. Elle sera prétexte à la tenue d'un événement thématique aux couleurs des Îles, du 26 décembre au 4 janvier.

Source : Marie Aubin, directrice générale d'Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine
Info. : (418) 985-2833, poste 25 ou info@loup-marlin.com

LA FLAMME OLYMPIQUE À LA TOHU EN JUIN 2004

Dans le cadre du Relais universel qui doit la mener à Athènes, la Flamme Olympique débarquera à Montréal le 20 juin 2004 et sera portée du Stade

Olympique au site de la TOHU, dans le quartier Saint-Michel, où l'attendra une fête. À noter que la Ville de Montréal a mandaté la TOHU pour l'organisation de la portion montréalaise du Relais.
Info : www.tohu.ca

AU THÉÂTRE DE L'ÎLE DE GATINEAU

Le Théâtre de l'Île de Gatineau présente deux créations québécoises. Du 21 janvier au 28 février 2004, la pièce *Les Noces de Marie* propose une touchante histoire d'amour et de guerre. Par la suite, du 17 mars au 24 avril 2004, la pièce *Motel Paradise, Burlington*, démontrera qu'il existe bien un « cordon ombilical » masculin. Du mercredi au samedi, à 20h00.

Théâtre de l'Île, 1, rue Wellington, Gatineau
Info. : (819) 595-7455

À L'ARRONDISSEMENT SAINT-LAMBERT-LEMOYNE DE LONGUEUIL

Spectacle jeune public : 7 février, 16h00 : *Pinocchio* (6-10 ans), 6 S. 20 mars, 16h00 : *Si papa était un ogre* (5-9 ans), 6 S. Salle St-Michel.

Conférences Histoire de l'art : 4, 11 et 18 février, 19h30 : *Catalogne et les charmes du Portugal*, 5 S / conférence. Salle St-Michel. Info. : 463-7075.

Soirées découvertes : 25 janvier, 13h30 : récital *Époque romantique* par le quatuor du Conservatoire de musique de la Montérégie. 10 \$ et 5 S. 4 février, 13h30 : *Concert St-Valentin* par le quatuor du Conservatoire de musique de la Montérégie. 15 \$ et 10 S. Info. : 463-7100, poste 2308. 25 février, 19h00 Conférence sur la *Musique populaire de l'Amérique latine*. 10 S. Salle Saint-Michel. 3 mars, 19h00 : *Le monde du porto*. 40 \$ (dégustation incluse). Salle Saint-Michel. Info. : 463-7075. 21 mars, 13h30 : *Musique d'Amérique du Nord* par le quatuor du Conservatoire de musique de la Montérégie. 10 \$ et 5 S. Info. : 463-7100, poste 2308.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR COATICOOK

La Ville de Coaticook vient de signer une nouvelle entente triennale (2003-2006) de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Cette dernière portera sur la mise en valeur du patrimoine bâti : mise en place d'un guide du promeneur, élaboration d'un circuit découverte du patrimoine architectural et mise en valeur du patrimoine industriel.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE DE LONGUEUIL

DOMINIC COUTURIER. BUENA VISTA SOCIAL PASTA. DU 9
FÉVRIER AU 6 MARS

Entre Léonard de Vinci et Jana Sterbak, entre Borduas et Kiki Smith, les œuvres de Dominic Couturier s'insèrent aisément dans l'histoire de l'art occidental. Ses compositions sont des images de marque auprès desquelles il paraît bien d'être vu : de véritables campagnes publicitaires très en vogue pour un monde fantôme.

GABRIELLE HÉMOND. DU ROSE ET DES BLEUS
(CONFRONTATIONS). DU 15 MARS AU 8 AVRIL

Les œuvres graphiques et épurées de Gabrielle Hémond expriment les ambiguïtés de nos relations. Ses lignes sinueuses, comme nos existences, oscillent entre le rose des relations amoureuses et les bleus des confrontations et des affrontements. Des images crues dont la force tient à l'intensité de l'expression et qui évacuent la notion idéalisée d'un monde.

Source : Laurent Vernet, agent aux communications
Info. : (450) 463-0004 ou laurent.vernet@qc.aira.com

La construction, c'est culturel !

RIMOUSKI ET QUÉBEC RÉCIPIENDAIRES DES PRIX AMÉNAGEMENT 2003 DÉCERNÉS PAR TÉLÉ-QUÉBEC ET LES ARTS ET LA VILLE

C'est le 26 septembre dernier, à l'occasion du dîner de clôture du 16^e colloque annuel, que les Villes de Québec et de Rimouski ont reçu le Prix Aménagement 2003 dans chacune de leur catégorie. Les Prix Aménagement, nés d'une collaboration entre Télé-Québec et Les Arts et la Ville, ont été remis par Marcel Junius, architecte et urbaniste émérite de l'Ordre des Urbanistes du Québec et Mario Santerre, coordonnateur régional à Télé-Québec.

Le Prix Aménagement souligne les efforts fournis par les municipalités membres de Les Arts et la Ville pour aménager leur territoire et améliorer le cadre de vie des citoyens. Depuis son instauration en 2000, 23 projets ont été étudiés avec attention. Tous témoignent d'une préoccupation des municipalités du Québec de donner une valeur culturelle ajoutée à des équipements collectifs ou à des espaces publics. Le jury de cette année était composé de Claude Plante, directeur général des communications et du marketing à Télé-Québec, de Normand Pratte, architecte et vice-président de l'Ordre des architectes du Québec et de Marcel Junius, architecte et urbaniste émérite de l'Ordre des Urbanistes du Québec.

Les Ateliers du Roulement à billes, situés à l'angle des rues Dorchester et Sainte-Hélène à Québec, ont été retenus dans la catégorie « municipalités de 125 000 habitants et plus ». Le concept de Florent Cousineau et de La firme Benoît Thérien et Hélène Thibault constitue un élément architectural audacieux et remarqué dans le paysage

du quartier Saint-Roch. Dans la catégorie « municipalités de moins de 125 000 habitants », La Promenade de la mer de Rimouski, longeant le fleuve sur 2,5 kilomètres, a été choisie pour l'adéquation quasi parfaite entre ses kiosques inspirés par l'architecture navale et l'identité maritime de Rimouski.

Les membres du jury ont tenu à souligner les efforts de la Ville de Longueuil et du Groupe Séguin Lacasse pour l'aménagement du Parc Arthur-Dumouchel, ainsi que le travail de la Ville de Thetford Mines pour sa Place de la Station des arts. Nous vous présentons donc les projets qui ont été étudiés afin que vous puissiez en apprécier la qualité et l'intérêt porté à l'aménagement de l'espace urbain.

VILLE DE QUÉBEC

Ateliers du Roulement à billes : logis culturel
loquace

Concepteurs du projet :

Florent Cousineau, artiste en arts visuels

La firme Benoît Thérien et Hélène Thibault,
architectes



ATELIERS DU ROULEMENT À BILLES

La réalisation des Ateliers du Roulement à billes a participé au développement d'une dynamique nouvelle contribuant à la vitalité économique, sociale et culturelle du quartier Saint-Roch. Recyclé en 27 ateliers d'artistes et 6 espaces pour les artistes de la maîtrise de l'École des arts visuels de l'Université Laval, cet ancien commerce de fabrication et de réparation de roulements à billes a retrouvé une vocation qui s'intègre à la présence artistique du milieu. Le concept architectural de Florent Cousineau et de La firme Benoît Thérien et Hélène Thibault est basé sur l'ouverture au quartier, aux passants, par un système de coursives extérieures et de larges baies vitrées. Le volume arrondi et l'utilisation du béton mélangé à une fibre de tissu comme matériau de recouvrement dessinent un élément architectural remarqué au cœur du centre-ville de Québec.

VILLE DE RIMOUSKI

La Promenade de la mer : image maritime
Concepteur : Pluram Urbatique (Québec)



LA PROMENADE DE LA MER



La construction du boulevard René-Lepage en bordure du fleuve, dans les années soixante, a créé un lien rapide vers le centre-ville de Rimouski, mais elle a imposé une barrière importante entre le fleuve et les citoyens. La batture est devenue inaccessible en raison de la construction d'un haut mur de soutènement et la vue vers l'Île Saint-Barnabé a été altérée par un parapet. Afin de redonner aux citoyens de Rimouski un accès visuel à la « mer », la Ville inaugurerait en juin dernier la Promenade de la mer, un belvédère de trois kilomètres jalonné de kiosques. Par ce projet, la Ville voulait aussi miser sur sa vocation maritime particulière, liée aux « sciences et techniques de la mer » et à sa position dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Les portes d'entrée à la promenade sont constituées de deux kiosques à l'architecture navale. Ces kiosques sont inspirés des « bateaux blancs » que l'on pouvait apercevoir au large au cours du 20^e siècle et qui s'arrêtaient au quai de Rimouski. Leur conception a été élaborée dans l'optique de susciter chez le visiteur un sentiment de liberté qui éveille l'imaginaire en donnant l'impression de partir à l'aventure. Accoudé au bastingage, le visiteur a l'impression de naviguer sur les eaux paisibles du majestueux fleuve Saint-Laurent. En montant sur le pont supérieur, la vue est encore plus surprenante et elle offre un point d'observation sur la faune aviaire.

À ce jour, quatre kiosques ont été aménagés, comprenant des bancs et des cabines téléphoniques. Une série de panneaux d'interprétation soulignant le caractère maritime de Rimouski (son passé de navigation et de halte de croisières, son Institut maritime, sa faune et sa flore) seront installés prochainement. Les travaux ont nécessité des investissements de 7,6 millions de dollars provenant du ministère des Transports du Québec et de 1,1 million de dollars de la Ville de Rimouski.

VILLE DE LONGUEUIL

Parc Arthur-Dumouchel : environnement
contemporain
Concepteur : Le Groupe Séguin Lacasse

Le parc Arthur-Dumouchel devait répondre à deux objectifs : résoudre les problèmes de drainage reliés à la gestion des eaux pluviales et créer une identité propre et marquante à l'unité de voisinage. Dès le départ, le parc est traité comme une œuvre, un tableau référant à la technique artistique du vibrationisme. Le dynamisme formel des bassins fait

référence à la vibration, expression particulière à la musique qui est évoquée dans le choix des noms de rues du quartier. À chaque récurrence atteinte, l'eau monte en déformant et en amplifiant la forme originelle des trois bassins. Les sentiers piétonniers croisent les deux aires de jeux et jouxtent la piste cyclable qui s'intègre au réseau vert de l'arrondissement de Boucherville.



PARC ARTHUR-DUMOUCHEL

VILLE DE THETFORD MINES

Place de la Station des arts : une gare restaurée
Responsables du projet :
Yvan Faucher, directeur général,
Ville de Thetford Mines
André Nadeau, architecte-paysagiste,
Option-aménagement

La Ville de Thetford Mines a conçu la Place de la Station des arts afin de soutenir la vitalité culturelle de ses citoyens et de contribuer au dynamisme de son centre-ville. Réalisé sur un terrain municipal qui servait de stationnement public, l'aménagement de cet espace améliore la qualité de l'environnement physique de ce secteur du centre-ville et les citoyens peuvent désormais profiter d'un lieu où sont intimement liés arts, culture et patrimoine.

La thématique de la Station des arts tourne autour d'une ancienne gare restaurée. Ce bâtiment, première station ferroviaire du canton de Thetford, fut érigé en 1878. La station contient notamment deux salles d'exposition. À l'avant de l'édifice, une petite scène pour spectacles en plein air, avec un agora urbain pouvant accueillir environ soixante personnes, a été installée. Sur le côté du bâtiment, porte-bagages, feux de croisement et autres éléments ferroviaires seront intégrés au décor et rappelleront l'importance du chemin de fer dans l'histoire et le développement économique de Thetford Mines. Le mobilier urbain, les lampadaires, la signalétique, les éléments végétaux et les allées piétonnes s'harmonisent au site et complètent le projet.



PLACE DE LA STATION DES ARTS

ÉDITION 2004 DU PRIX AMÉNAGEMENT LES ARTS ET LA VILLE

Les Arts et la Ville, tout comme l'a fait son coprésident Jean Perreault lors de la remise des Prix, vous donne rendez-vous pour l'édition 2004 du Prix Aménagement.

Par Ève Gauthier

DES NOUVELLES DE L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Voilà enfin un ouvrage qui répertorie et définit tous les types d'établissements axés sur la création, la production, la diffusion ou la formation dans les domaines de la culture et des communications du Québec. Bien qu'il ait été conçu pour servir de cadre aux travaux statistiques de l'OCCQ, le Système renferme une somme de renseignements susceptibles de servir à d'autres intervenants. Les professionnels de la culture, les artistes, les analystes, les gestionnaires, les chercheurs et le grand public l'utiliseront comme ouvrage de référence pour connaître l'activité économique qui caractérise, par exemple, les centres d'artistes, les studios de doublage ou les diffuseurs de spectacles.

Gratuit en ligne : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat-_obs/act_cult2004.htm

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

QUI SONT LES ÉCRIVAINS ET LES ÉCRIVAINES DU QUÉBEC ?

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec vient de publier le deuxième volet des résultats de l'Enquête auprès des écrivains du Québec. On y retrouve principalement des données qui permettent de dresser un portrait du profil sociodémographique des écrivains ainsi qu'une analyse des activités reliées à leur profession.

Disponible en ligne : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Statistiques en bref*, n° 2, novembre 2003.

DIMINUTION DES EFFECTIFS DE LA SODEC AU BUREAU DE QUÉBEC

En septembre, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) annonçait la

diminution du personnel de son bureau de Québec. Trois des sept postes ont été coupés, dont celui du directeur, d'une chargée de projets et d'un technicien en administration. La gestion du patrimoine immobilier demeure, mais les services de premières lignes aux entreprises culturelles disparaissent. Cet exercice, qui s'inscrit dans un processus de resserrement général des ressources de la SODEC, est loin de rassurer les entreprises culturelles de la région qui craignent une centralisation de la culture à Montréal.

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONSEIL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA MAURICIE

Depuis le 18 septembre, M. Léo Beaulieu assume la fonction de directeur général au sein du Conseil de la culture et des communications de la Mauricie, à la suite de la tenue d'un concours public. Avant son arrivée à la direction générale du Conseil, Léo Beaulieu a assumé entre autres ce rôle au sein du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV). M. Benoit Lavigne se joint également à l'équipe du Conseil, à titre de conseiller au développement professionnel.

UNE EXPÉRIENCE CULTURELLE PROMUE

L'Association de l'industrie touristique du Canada remettait le 27 octobre dernier le Prix de l'innovateur à l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) pour avoir inscrit, en 2002, le tourisme culturel comme thématique de son exposition qui précède la bourse BIENVENUE QUÉBEC. Le thème *Le Québec : toute une expérience culturelle* ! élaboré par l'APAQ, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications et Tourisme-Québec, ainsi qu'avec la collaboration de la Commission canadienne du tourisme, fait la promotion d'une gamme de produits culturels auprès d'acheteurs canadiens et américains.



16^e COLLOQUE ANNUEL

[La Cité, les Arts et le Citoyen]
Les Arts et la Ville

du 24 au 26 septembre 2003 / Drummondville

Les Arts et la Ville remercie les conférenciers
et conférencières qui ont contribué au succès
de son seizième colloque annuel ainsi que ses partenaires :



Ville de
Drummondville

Culture
et Communications

Québec



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



Union
des municipalités
du Québec

LE DEVOIR



Télé-Québec



Ordre des architectes
du Québec



Ordre des
Urbanistes du
Québec



Association
des architectes paysagistes
du Québec

Les Arts et la Ville est financé par :

Québec

Avec la participation du :
• Ministère de la Culture et des Communications
• Ministère du Développement économique et régional



Fonds de stabilisation et de
consolidation
des arts et de la culture
du Québec

ET LES MEMBRES DU RÉSEAU

Le réseau remercie la Ville de Québec
pour sa contribution spéciale

